

pays prennent les mesures qui s'imposent et la situation change si rapidement que le problème devient extrêmement urgent pour le Canada.

Tous conviennent que le Canada, à titre de nation humanitaire et chrétienne, doit contribuer au soulagement des réfugiés et des personnes déplacées.

Votre Comité répartit le problème de l'immigration en trois grandes divisions: agricole, industrielle et domestique. Le rapport traite de chacune dans l'ordre indiqué.

### PERSPECTIVES DANS LE DOMAINE AGRICOLE

On a fixé à 3,466,882 milles carrés la superficie totale de notre vaste pays, mais il est évident qu'une faible partie seulement de ces terres sont propres à l'agriculture, telle qu'on l'entend à l'heure actuelle. 735,000 fermes canadiennes d'une superficie globale de 175 millions d'acres sont présentement occupées. De ce total, 89 millions d'acres sont en culture, tandis qu'il y a 53 millions d'acres de prairies et pâturages naturels, ce qui laisse 33 millions d'acres occupées mais non utilisées. L'Annuaire du Canada, édition de 1945, établit à 350 millions d'acres la superficie totale des terres arables présentement ou éventuellement disponibles; si l'on en déduit la superficie occupée, il reste 175 millions d'acres inoccupés. Cependant, une grande partie des terres non occupées ne sont pas réellement disponibles pour la colonisation. On ne possède que très peu de données exactes permettant d'estimer la superficie de terres arables disponibles au Canada pour les fins de colonisation. M. Booth, de la division de l'économie au ministère fédéral de l'Agriculture fixait récemment à 27 millions le nombre d'acres non utilisées, raisonnablement accessibles et propres à l'agriculture; cette étendue permettrait d'établir de 150,000 à 160,000 fermes. Le Pacifique-Canadien a encore en disponibilité 1,307,876 acres dont un grand nombre de "bonnes terres". La Compagnie de la Baie d'Hudson possède encore un fond de 822,000 acres, dont une partie considérable pourrait servir à la culture. Dans les provinces de l'Ouest, l'irrigation permettrait de remettre en valeur plusieurs millions d'acres de terre. D'ailleurs une bonne partie des terres qu'on dit être occupées ne sont ni cultivées ni autrement utilisées. Le recensement de 1941 indiquait que plus de 32,000 fermes, d'une superficie globale de 5 millions d'acres, ne sont pas exploitées ou sont complètement abandonnées.

Quels que soient les chiffres exacts, les témoins renseignés qui ont comparu devant votre Comité s'accordent à reconnaître qu'une très grande partie du sol arable n'est pas utilisée et que l'exploitation de cet actif ajouterait grandement à la richesse et à l'importance du Canada.

#### *Terres non exploitées*

Le Canada, prétend-on, possède de vastes régions arables non encore exploitées et que l'industrie, c'est-à-dire un effort sagement dirigé, pourrait transformer en avoir précieux. Cet avis est conforme à ce que nous savons déjà des terres non occupées et de la piètre exploitation de certaines terres occupées. Nous savons, par exemple, qu'il existe une grande pénurie de main-d'œuvre.

Vastes, précieuses et riches, nos régions présentement en culture sont le fruit d'un esprit d'initiative constant et d'efforts soutenus pendant une période prolongée. Cette expansion se fonde d'abord sur l'immigration car les Canadiens sont, à de rares exceptions près, des immigrants ou des descendants d'immigrants. L'agriculture réalisera des progrès et un développement malheureusement trop lents si nous ne comptons que sur l'accroissement naturel de notre population, tandis que l'expansion agricole due, par le passé, à l'immigration, se continuera dans l'avenir si des occasions comparables de s'étendre lui sont offertes. Pour que notre progrès futur soit comparable à celui du passé, il faut ouvrir la porte à l'immigration intelligemment dirigée et maintenue d'année en année.

Comme la plupart des terres disponibles aux colons sont entre les mains des gouvernements provinciaux et comme les provinces s'intéressent à l'accroissement possible de leur population agricole, nous conseillons de consulter les provinces à ce sujet.